

SÉNAT

2° SESSION ORDINAIRE DE 1963-1964

Annexe au procès-verbal de la 2° séance du 18 juin 1964.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1) *sur le projet de loi, ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE APRÈS DÉCLARATION D'URGENCE, relatif à l'élection des conseillers municipaux des communes de plus de 30.000 habitants,*

Par M. Gustave HÉON,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 19 juin 1964. (Compte rendu intégral de la deuxième séance du Sénat du 18 juin 1964, p. 693, 2° colonne.)

(1) *Cette commission est composée de* : MM. Raymond Bonnefous, *président* ; Pierre de La Gontrie, Marcel Prélot, Marcel Champeix, *vice-présidents* ; Gabriel Montpied, Etienne Rabouin, Georges Boulanger, *secrétaires* ; Abel-Durand, Paul Baratgin, Robert Bouvard, Robert Bruyneel, Louis Courroy, Jacques Delalande, Emile Dubois, Pierre Fastinger, André Fosset, Jean Geoffroy, Gustave Héon, Emile Hugues, Léon Jozeau-Marigné, Paul-Jacques Kalb, Edouard Le Bellegou, Pierre Marcihacy, Pierre-René Mathey, Marcel Molle, François Monsarrat, Louis Namy, Jean Nayrou, Guy Petit, Louis Talamoni, Fernand Verdeille, Robert Vignon, Joseph Voyant, Paul Wach, Modeste Zussy.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2° législ.) : 1^{re} lecture : 854, 896 et in-8° 191.
Commission mixte paritaire : 958.
2^e lecture : 948, 975 et in-8° 223.

Sénat : 1^{re} lecture : 201, 202 et in-8° 88 (1963-1964).
Commission mixte paritaire : 257 (1963-1964).
2^e lecture : 272 (1963-1964).